

Edmonton, le 2 Novembre 2018

Communiqué

Depuis la décision de Monsieur David Manicom sous ministre adjoint du secteur de l'Établissement à Immigration, Réfugié et Citoyenneté (**IRCC**) datant du 18 octobre 2018 annonçant l'arrêt des financements **du Centre d'Accueil et d'Établissement du nord de l'Alberta (CAE)** au 31 Mars 2019, et celle de Alberta Labour (Ministère du travail) annonçant la fin de son financement au 31 décembre 2018, le ministère du travail de l'Alberta appuyé par le Secrétariat Francophone a pris l'initiative de rencontrer un certain nombre d'organismes francophones pour les informer de l'opportunité de répondre aux appels de proposition du gouvernement de l'Alberta relatifs à l'accueil et à l'établissement des nouveaux arrivants.

Ces organismes sont :

- ACFA
- Accès-Emploi
- Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)
- Francophonie Albertine Plurielle (FRAP)
- Alliance jeunesse famille de l'Alberta Society (AJFAS)
- Institut Guy-Lacombe de la famille (IGLF)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

L'approche du ministère du travail de l'Alberta appuyé par le Secrétariat Francophone est d'assurer la continuité des services d'accueil et d'établissement par le biais d'un organisme autre que le CAÉ désigné par les intervenants communautaires réunis autour de la table. Bien que des divergences de vue s'observaient lors des discussions avec le gouvernement de l'Alberta, les intervenants communautaires ont réussi à proposer quelques options suivantes :

1. La mise en place d'un Comité de Gestion Transitoire (CGT) dont le mandat serait de :

- Rétablir une relation de confiance avec les bailleurs de fonds
- Recruter une nouvelle direction générale basée sur un processus de section transparent
- Assurer la continuité des services offerts par le CAE
- Mettre en place des stratégies d'amélioration des services d'Accueil et d'établissement

- Revoir les statuts et Règlements, les politiques, les lignes directrices de gouvernance du CAE
- Convoquer à terme une Assemblée générale extraordinaire pour l'élection d'un nouveau CA

2. La recherche d'un agent fiscal pour une période d'une année :

- Les services seraient offerts par le CAE mais les finances seraient gérées par un autre organisme

3. Le transfert des services d'accueil et d'établissement a un autre organisme francophone, notamment Accès Emploi

À la dernière séance du travail qui a eu lieu le 29 octobre 2018, il est apparu clairement que le Ministère du Travail, appuyé par le Secrétariat Francophone souhaitait que le financement provincial aille à Accès Emploi.

Francophonie Albertaine Plurielle (FRAP) dans son mandat d'inclusion et de rapprochement des communautés trouve que la première option est la meilleure pour la simple raison que le Centre d'Accueil et d'Établissement représente plus qu'un organisme prestataire de services pour la majorité des personnes d'origine immigrante surtout d'ascendance africaine, c'est un repère, c'est un refuge, c'est un lieu de rassemblement pour les occasions de joie ou de malheur et pour certains c'est leur 911 et cela depuis presque 15 ans.

Consciente de l'indéniable piètre gestion dont a fait preuve l'administration passée, la FRAP voudrait saisir cette expérience comme une opportunité et non pas une fatalité. Opportunité de montrer que la communauté immigrante est aussi capable non seulement de reconnaître ses erreurs mais surtout de les réparer. Lui refuser cette opportunité en mettant la clef à la porte ne serait pas punir toute une communauté pour la faute de quelques individus? Lui refuser cette opportunité ne serait pas décapiter les espoirs de plusieurs communautés immigrantes de voir un jour émerger une nouvelle Elite des leurs, capable de démontrer qu'elle peut apporter à l'ensemble de la communauté francophone et au-delà?

Pour les gouvernements, ne pas considérer ces aspects chers à la culture de certaines communautés immigrantes serait passé à cote d'une opportunité de rapprocher les communautés, au contraire ça ne ferait que créer les divisions, les dissensions, les suspicions quant aux motivations des uns des autres, bref un mauvais climat dans toute la francophonie.

Alphonse Ahola

Président, Francophonie Albertaine Plurielle (FRAP)

Téléphone : (587) 778-4848, courriel/email : info@frap-ab.ca